

Les conseils du médecin : le diabète

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

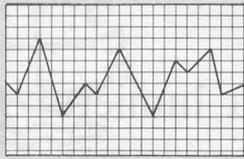
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES CONSEILS DU MEDECIN

Le diabète

Le diabète se définit par l'augmentation de la teneur du sang en glucose au-dessus des chiffres normaux.

En général, on dose le sucre dans le sang sur un sujet à jeun et 1 h. 30 après le repas. Les chiffres normaux sont : de 0,90 g à 1,10 g à jeun ; au-dessous de 1,30 g après le repas.

Le diabète est la conséquence de la défaillance d'un organe important du corps humain : le pancréas. Ce dernier a deux fonctions : celle d'aider à la digestion en sécrétant des enzymes qui se déversent dans le tube digestif ; et celle de maintenir le taux normal de sucre dans le sang, en facilitant son emploi au niveau des muscles et son stockage au niveau du foie. Pour cette

dernière fonction, le pancréas sécrète une hormone qui se déverse directement dans le sang : l'insuline.

Ces deux fonctions sont complètement dissociées. L'une peut être déficiente alors que l'autre est intacte.

Depuis la découverte de l'insuline, le traitement du diabète paraît simple : il suffit de fournir à l'organisme l'insuline dont il a besoin pour faire disparaître la maladie. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples. En effet, l'insuline que l'on fabrique n'est certainement pas la même que celle produite par le pancréas. Au surplus, il arrive parfois que le pancréas sécrète bien de l'insuline, mais en quantité insuffisante. Or, on a découvert des produits chimiques qui ne sont pas de l'insuline, mais qui stimulent le pancréas en l'obligeant à fabriquer plus d'insuline. Ce sont les sulfamides hypo-glycémiantes. C'est dire que le traitement du diabète sera différent suivant le cas d'une maladie entièrement « insulino-dépendante » ou au contraire s'il s'agit d'une maladie justiciable des hypo-glycémiantes oraux.

Le diabète semble de plus en plus une maladie de système. En plus des dégâts pancréatiques, presque tous les diabétiques ont des dégâts au niveau des yeux, des reins et des artères.

D^r P. L.

Prochain article : Les traitements du diabète en général et de ses complications.

Surdité

Selon les nouvelles dispositions, toute personne bénéficiant de l'**AIDE COMPLEMENTAIRE DE L'AVS**, a le droit de recevoir un appareil de surdité **SANS FRAIS**, ceci après certificat médical.

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournerez :
(Soulignez ce qui convient).

BOUVIER Frères

Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ AGE : _____

Tableau d'honneur

A ce jour, les entreprises, institutions et personnalités suivantes ont exprimé leur sympathie à « Aînés » en souscrivant des abonnements collectifs en faveur de leurs retraités et amis :

Verrerie S.A. Saint-Prex	39
Commune de Vuflens-la-Ville	40
Grands Magasins	
La Placette, Lausanne	13
Crédit Foncier Vaudois	13
BTR Matériaux S.A.	24
Baumgartner Papiers S.A., Renens	19
Grands magasins	
Innovation SA Lausanne	120

Coop-Lausanne	51
Crédit suisse, Lausanne	40
Fleurier Watch Co., Fleurier	28
Commune de Pully	10
Mme C. d'Hollosy, Montreux	9
Service social, Vestiaire de Morges	10
Chocolats Suchard S.A., Serrières	4
Service social Ville de Genève	6
S.A. des Plieuses Automatiques, Ecublens	58
Restaurants DSR, Morges	7
Direction des Services industriels, Lausanne	23
Secrétariat général, Direction des Ecoles, Lausanne	10

M ^{me} Ed. Piatti Monthey	20	Pasteur Marc Peter, Prévèrenges	7
La Neuchâteloise		Mme Marcel Pfefferlé, Moudon	27
Assurances, Neuchâtel	28	Entraide familiale, Chexbres	43
Presses Centrales Lausanne	27	Union de Banques Suisses, Genève	35
Facomel, Renens	7	Banque de Paris et des Pays-Bas S.A., Genève	30
Fabrique « Union » S.A., L'Abbaye	7	Service social, Genève	6
Imprimeries Populaires, Lausanne	43	Ville de Genève, administration municipale	6
Hôpital psychiatrique de Cery, Prilly	5	Direction des Œuvres sociales, Lausanne	20
Thecla S.A., Saint-Ursanne	11	Anonyme, La Tour-de-Peilz	50
Gabus Frères, Usine SAFIR S.A., Le Locle	5	Municipalité de Lausanne	10
Record Watch S.A., Tramelan	24	Compagnie vaudoise d'électricité	98
Assurance Mutuelle Vaudoise contre les accidents	37	Société de Banque Suisse, Lausanne	20
KIF Parechoc S.A., Le Sentier	13		
Municipalité, Saint-Sulpice	16		